

# Vivre à Croix

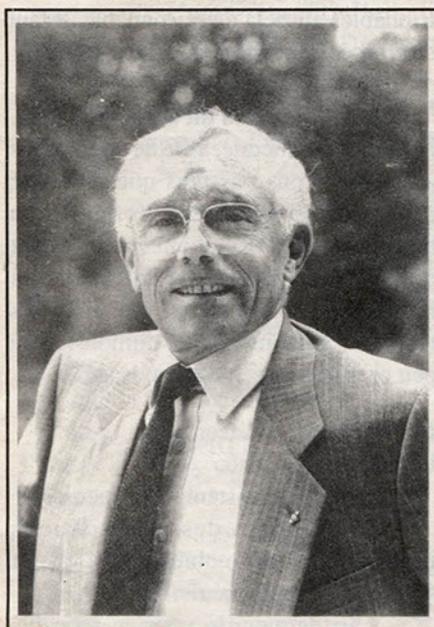
Journal municipal d'information

N° 25 - Décembre 1987



**Editorial**

## Rigueur et Générosité



**Q**uand vous lirez ces quelques lignes, l'année 1988 sera proche. Il est de tradition, en pareilles circonstances, de dresser un bilan et de formuler des souhaits.

L'année 1987 n'a pas été mauvaise pour la Ville de Croix. Vous avez été informés des travaux divers qui ont été engagés partout, qui ont marqué, et qui marqueront des progrès. Vous avez appris les bonnes nouvelles qui résultent de l'évolution positive de nos grandes entreprises, et de leurs grands projets. Autant de leurs sympathiques, dans la grisaille ambiante.

L'année 1988 sera celle des élections présidentielles. C'est la clé de voûte de tout notre système politique. Je dis franchement que je regrette beaucoup le climat détestable qui s'est déjà instauré, alors que près de cinq mois nous séparent

encore de ce grand événement. Je souhaite de tout coeur que le débat nécessaire, le choix décisif que le pays devra faire, ne soient pas gâchés par le sectarisme et l'intolérance.

Sans la moindre passion, mais avec conviction, je dis qu'en politique il faut être généreux tout en restant rigoureux.

Etre généreux, c'est refuser de laisser les blessés de la vie sur le bord de la route. Etre rigoureux, c'est gérer sérieusement, ne pas promettre la lune, éviter les imprudences qui coûtent cher, et qu'il faut beaucoup de temps pour réparer.

**T**elle est ma ligne de pensée. Elle n'exclut pas, au contraire, la tolérance et la compréhension. Mais elle interdit la compromission. Elle exige la clarté, la rigueur et l'honnêteté.

Je souhaite à tous les CROISIENS une très bonne année. Je remercie l'équipe municipale que je dirige des efforts qu'elle a accomplis. Elle est au service de tous. Je félicite les Associations, si nombreuses, qui se dévouent sans compter pour les jeunes, le sport, la culture, les distractions, les personnes âgées. Notre commune est vivante, et la vie associative est intense, ce qui permet de développer les échanges, d'effectuer des progrès, de rompre la solitude, de faire preuve de solidarité. Il faut continuer dans cette voie.

La joie de vivre est dans l'action. Mais la seule raison de vivre qui vaille est dans le service des autres.

Francis DEBEUNNE  
Maire de CROIX

## SOMMAIRE

- Pour comprendre le budget de Croix:..... 2-3
- Impôts locaux et taxes d'habitation:..... 4
- Ecoles de Croix: les grands travaux..... 5
- Jean Lauwers: un homme de bien ..... 6-7
- Nisse: une imprimerie impressionnante ..... 8
- Créateurs d'entreprises ..... 9
- Une Police Municipale au service des Croisiens ..... 10
- Départ en retraite du Chef de Gare M. Hamy ..... 11
- Bon score de Croix à "Ch' Timi sans Frontière" ..... 12
- Courrier des Associations ..... 13-24



# POUR COMPRENDRE



**L'**an dernier, nous avons interrogé Monsieur Philippe DEMEESTERE, pour le journal "Vivre à Croix". Monsieur DEMEESTERE a reçu, en effet, délégation du Maire de CROIX pour s'occuper des Finances de la Ville. Les Croisiens savent qu'il est Chef d'Entreprise, et ses amis savent qu'il est très introduit dans les milieux économiques de la Région. C'est également un spécialiste de la formation et il représente au COREF (Comité Régional de la Formation) l'ensemble des Chambres de Commerce de la Région Nord-Pas-de-Calais.

Cela dit, Monsieur DEMEESTERE se passionne pour la tâche que le Maire lui a confiée. C'est pourquoi nous avons souhaité le revoir, de nouveau, afin de faire le point pour l'année 1987.

Comme, dans un budget, les rubriques sont toujours les mêmes, on ne s'étonnera pas que nous lui ayons posé les mêmes questions qu'il y a un an.

Voici le bilan de notre entretien.

- Voulez-vous m'expliquer les grandes lignes d'un budget municipal ?

## TROIS DOCUMENTS

**"I**l y a trois documents. Le budget primitif, que l'on vote

généralement au mois de MARS. Le budget supplémentaire, que l'on vote généralement au mois d'OCTOBRE. Et, enfin, ce qu'on appelle "le compte administratif du Maire", qui est en quelque sorte le résultat des deux budgets. Ce document est établi par le Maire qui comptabilise toutes les dépenses et toutes les recettes de la Commune. Parallèlement à ce document, le Receveur établit le compte de gestion qui reprend également toutes les opérations de l'exercice. Ces deux documents sont ensuite soumis à l'approbation du Conseil Municipal après qu'il en ait vérifié la concordance.

Le Budget primitif est un document prévisionnel. Nous essayons d'imaginer quelles seront les recettes et quelles seront les dépenses.

En fin d'année, le budget supplémentaire corrige ces prévisions".

- Comment se présente le Budget ?

"Qu'il s'agisse du budget primitif ou du budget supplémentaire, il y a toujours deux parties. Une partie pour le fonctionnement c'est-à-dire les dépenses du personnel et les frais généraux de la Commune. Une partie pour les investissements, c'est-à-dire, en général, les travaux neufs ou de gros entretien".

- Comment ont évolué les dépenses de fonctionnement ?

"Compte tenu de l'augmentation sensible de certaines charges sociales patronales, l'augmentation des dépenses de fonctionnement est de 5 %".

## LE PERSONNEL

- Quelle a été l'évolution du Personnel Municipal ?

**"I**l est quasiment stable, et même en légère diminution. Il y avait 205 agents à temps complet, en 1986, et 97 à temps partiel, soit, au total, 302 agents. Il y a maintenant 209 à temps complet, et 87 à temps partiel, soit, au total, 296. Ce qui compte par dessus tout, c'est la qualité des services rendus. Je crois qu'on peut dire qu'elle est, dans l'ensemble, satisfaisante".

- Comment évolue le budget des investissements ?

"C'est le poste qui, à mes yeux, a le plus d'importance.

Comme je vous l'ai dit l'an dernier, il améliore le présent, et il prépare l'avenir. Une commune qui n'investit pas est condamnée à périlcliter. Une commune qui investit trop pénalise les contribuables au-delà du raisonnable. Il faut s'efforcer de respecter un juste milieu".

- Y êtes-vous parvenu ?

"Je le crois, cela dit sans forfanterie. Notre ligne générale, a été de dire : "nous n'emprunterons pas plus que la moitié des crédits d'investissements figurant au budget primitif. Cette année, le budget d'investissement est de 12 millions 919 et représente une croissance de 20 %. Les emprunts se montent à 6,5 millions, soit à peu près le pourcentage envisagé".

## LES DEPENSES

- En quoi consistent vos dépenses ?

"En dehors des acquisitions immobilières et mobilières, il s'agit surtout de travaux neufs.

**L'**an dernier, je vous le rappelle, ces travaux ont porté sur l'école de la rue Verte "La Fontaine", l'éclairage public, les équipements sportifs, les ateliers municipaux, la halte garderie, etc.

Cette année, il faut citer :

- Le Centre Aéré de Beaumont, très belle réalisation qui a coûté environ 6 millions de francs, dont 4 au titre de l'exercice 1987.

- Les travaux d'extension ou de rénovation dans les écoles. Plus de 3 million pour la construction. Près de 300 000 francs pour l'équipement. Ces travaux ont concerné l'école Victor Hugo, l'école Voltaire, l'école Nadaud, l'école Jean Zay, l'école Malraux.

- Les travaux de voirie. A cet égard, je vous dois une précision. Depuis la création de la Communauté Urbaine, les communes ont été dessaisies du problème des voiries. Nous n'avons donc plus à nous en occuper : cela n'est plus de notre compétence. Tout dépend de



# LE BUDGET DE CROIX

l'enveloppe financière que prévoit la Communauté Urbaine pour notre commune.

## LES RECETTES

**N**ous avons toutefois décidé de faire un effort exceptionnel en faveur de la rénovation de certaines voies privées, que la Communauté ne prenait pas en charge. Il s'agit essentiellement d'impasses (Pluquet, Delsalle, Droissart) et des Rues de la Prairie et de la Basse Ville. Ces travaux ont rendu de grands services aux riverains. La dépense a été de 1.5 millions de francs.

- L'éclairage public, qui a fait de grands progrès : 450 000 francs.

- L'informatisation des services de Mairie : 285 000 francs. C'est un moyen d'augmenter la qualité et la rapidité des services".

- Qu'en est-il des recettes ?

"Les municipalités reçoivent de l'argent de deux côtés : de la part de l'Etat, et de la part des contribuables".

- Quelle est la part de l'Etat ?

"L'Etat verse ce que l'on appelle une "Dotation Globale de Fonctionnement".

- La somme est importante ?

"Oui, car elle est un peu inférieure à ce que rapporte la fiscalité directe. Mais cela ne nous donne pas, vraiment, satisfaction. Car pendant les dernières années, la dotation de l'Etat a diminué en valeur réelle. Toutefois, en 1986, nous avons reçu 24 374 000 francs, c'est-à-dire, 2.16% de plus qu'en 1985. En 1987, nous avons reçu 25 064 000 francs soit un taux de croissance de 2.8%.

La situation ne s'aggrave pas, mais nous n'avons pas rattrapé le retard pris les années précédentes. Il en est résulté, évidemment, des difficultés. Dans toutes les Communes de France, on a assisté à une dérive de la fiscalité d'Etat vers la fiscalité locale".

## LA FISCALITE

- Je voudrais, justement, vous parler de cette fiscalité locale. Comment se présente-t-elle, à CROIX ?

"Comme je vous l'ai dit l'an dernier,

elle présente plusieurs caractéristiques importantes à observer.

Il faut noter que les entreprises assurent, à elles seules, 54.90 % des recettes fiscales directes de la Commune, c'est-à-dire des impôts locaux. Mais c'est à CROIX, j'y insiste, que la taxe professionnelle est la plus faible parmi toutes les Communes de Versant Nord Est. Il est certain que des entreprises comme les Trois Suisses, la Clinique du Parc, l'imprimerie NISSE, pour ne citer que celles-là, nous rendent de grands services et compensent la contraction intervenue ces dernières années de l'Usine I.H.F. bien qu'elle ait heureusement repris récemment ses investissements".

- Et pour les contribuables proprement dits, c'est-à-dire les particuliers qui paient, par exemple, la taxe d'habitation?

"Je vous ferai observer que le changement a été radical si l'on compare avec les années précédentes : en 1983, l'augmentation des taux, décidée par la Municipalité Socialiste a été de 18.93 %.

En 1984, quand nous avons repris les choses en mains, la hausse n'a été que de 11.16 % n'ayant pas encore pu réexaminer toutes les dépenses de fonctionnement.

Elle n'a été que de 2.56 % en 1985.

Elle a été nulle en 1986.

En 1987, elle sera nulle également, toujours en terme de taux".

## LA VARIATION DES IMPOTS

- Voulez-vous dire, par là, que les impôts locaux n'augmentent pas ?

"Hélas, les choses ne sont pas si simples. Si l'on prend la totalité des impôts locaux, : Commune, Communauté Urbaine, Département, Région : il y a, il est vrai, une augmentation.

En ce qui concerne les Communes, le Gouvernement a décidé une revalorisation, en 1987, de 3.18 % des bases d'imposition. C'est donc cette majoration de 3.18 % que l'on a retrouvée, en général, sur les feuilles d'imposition, à la rubrique "commune". L'augmentation due à la Communauté Urbaine, au

département et à la région, est venue s'y ajouter. Les impôts de la Commune seront donc majorés de ce pourcentage.

Mais, j'y insiste : pour apprécier l'évolution des impôts locaux, il faut bien distinguer ce qui revient à la Commune, à la Communauté Urbaine, au Département, et à la Région".

-Quelle est la politique budgétaire de la ville?

Nous ne changerons pas de ligne de conduite. Trois idées-forces guident toujours notre action:

1-S'assurer de l'utilité de chaque franc dépensé.

2-Investir pour améliorer la productivité et la qualité des services rendus à la population.

3 - Limiter le recours à l'emprunt. Car l'emprunt, c'est facile, mais c'est l'impôt de demain !



## Ecoles de Croix: les grands travaux.



**E**n 1882, Jules Ferry rendait l'école primaire obligatoire pour tous les Français. Sa loi devait permettre à chacun de bénéficier d'une instruction scolaire minimum. Depuis, les techniques d'enseignement ont évolué, leur qualité étant le gage de la réussite dans la vie d'un enfant. Pourtant, on oublie peut-être trop souvent que le cadre dans lequel évoluent des jeunes scolaires est tout aussi important pour eux, puisqu'ils y passent une grande partie de leur temps.

**A Victor HUGO** tout d'abord, c'est la construction d'un nouveau réfectoire qui a révolutionné la vie de l'école. Petits et grands ont été quelque part les artisans de ce changement. Ils s'étaient penchés en début d'année sur le problème de la restauration et de l'équilibre des repas. Et sur leurs demandes, les frères Troigros, éminents représentants de la cuisine française, ont donné leur accord pour baptiser le nouveau réfectoire de leur nom. Selon M. LEBRUN, directeur de l'établissement, la nouvelle formule adoptée (self-service avec repas pris par tables de quatre) semble satisfaire tout le monde.

Budget total: 1,076 million de francs.

**A Jean JAURES**, on a récemment construit un terrain d'aventure dans la cour de récréation. Dès qu'il sera possible de fouler son gazon, les 160 enfants de l'école dirigée par Mme LAVERGNE pourront s'y défouler entre une dictée et une récitation de poésie. Les parents d'élèves prévoient d'aménager prochainement des jeux et attractions divers. Pour la plus grande joie, sans doute, du fameux clown qui décore le sol de la cour et dont le visage rayonne depuis son opération de chirurgie esthétique !

Budget total: 100.000 francs.

**A Léon BLUM**, c'est également la cour de récréation qui a subi des transformations. Le macadam a été refait, effaçant les racines d'arbres qui rendaient autrefois les courses des petits sprinters dangereuses... Côté bâtiments,

les travaux réalisés pour la peinture, les plafonds et l'électricité donnent à l'école de Mme CORBEAU un nouvel aspect bien plus agréable.

Budget total: 340.000 FF.

**A l'école NADAUD**, la ville a décidé de construire une nouvelle aile perpendiculaire au bâtiment déjà existant. Elle permettra aux quelques cent cinquante enfants de l'école dirigée par Mme LAMBLIN de disposer d'une cinquième classe, d'une autre salle, d'un nouveau bloc sanitaire et d'un hall d'accueil. Le réfectoire, la salle de jeux et le dortoir trouveront quant eux une place plus adaptée, et une bibliothèque sera aménagée.

Ces transformations auront non seulement permis la modernisation de l'école, mais ils auront également sensibilisé les enfants à la vie d'un chantier. Comment construire un mur, une toiture,

des fondations, avec quels matériaux... Les travaux furent aussi pédagogiques!

Budget total: 1,2 million.

**Enfin, à VOLTAIRE**, un gros chantier s'est également achevé. L'écrivain français qui donna son nom à cette école ne disait-il pas : "Le travail éloigne de nous trois grands maux: l'ennui, le vice et le besoin."... Deux nouvelles classes, un bureau de direction, un bloc sanitaire et un chemin de liaison entre deux bâtiments ont ainsi été aménagés, pour rendre encore plus accueillante l'école de Mme HENRICART.

Budget total: 2,2 millions.

Les services techniques de la ville, dirigés par M. Patrick BASTIEN, n'ont donc pas lésiné sur les moyens pour équiper dignement nos écoles. L'avenir de la ville et de notre pays ne dépend-il pas de l'éducation que nous donnons aujourd'hui à nos enfants ?





## JEAN LAUWERS :



Jean Lauwers est né le 20 janvier 1908 à Croix. Il aura donc quatre vingts ans dans quelques semaines. Il y a dix ans, Jean Lauwers a été promu Officier dans l'Ordre National du Mérite.

Les CROISIENS connaissent bien Jean Lauwers qui fut, longtemps, Premier Adjoint au Maire, sous les municipalités précédentes. C'est un homme de bien, solide, équilibré, qui, toute sa vie, a voulu rendre service à ses compatriotes.

A vrai dire, il a commencé très tôt, et, en particulier, pendant la guerre 1939-1944. Nous avons en effet retrouvé, dans deux ouvrages consacrés à la Résistance des PTT, deux articles qui parlent longuement de Jean Lauwers et de son comportement exemplaire. Les articles, signés par M. Bernard Coussée, décrivent l'action qu'il a entreprise. En voici de larges extraits.

### Le 17 mai 1940

"Jean Lauwers a 31 ans quand il est mobilisé en qualité de sergent-radio au 265<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Nantes. Le

10 mai 1940, il se trouve à la pointe de Givet, en contact avec l'ennemi. Le 17, il est blessé au genou par un éclat d'obus.

"Opéré sur le bord de la route, il est ensuite acheminé en Prusse Orientale où il passera 15 mois au Stalag I B de Hohenstein. Comme 199 de ses camarades, et sur la demande des services des PTT de Rennes, il est libéré et réintégré à Brest où, de 1932 à 1939, il avait occupé un poste d'auxiliaire.

Il prépare alors le concours de chef d'équipe des lignes, et il est reçu le premier du Finistère.

Puis il est nommé chef d'équipe à Boulogne sur Mer.

### A Boulogne sur Mer

Or, l'importance stratégique de Boulogne est essentielle. D'abord, c'est un port. Ensuite, Boulogne est lié à une voie de chemin de fer : celle qui relie les installations portuaires à la Ville de Saint-Omer, ou, plus exactement, aux bases de lancement de V1 et de V2 établies à Wizernes et à Eperlecques. Sur cette voie, sont établies les lignes

téléphoniques qui relient le Mur de l'Atlantique aux PC allemands de l'arrière. C'est l'organisation Todt qui contrôle le secteur. C'est pour cela que la région est, très souvent, bombardée.

### Un travail particulier

Le travail de Jean Lauwers est très particulier. Bernard Coussée écrit :

"A la tête d'une équipe de sept personnes, il est chargé de réparer les lignes téléphoniques endommagées. Et le travail n'est guère aisé. Car il se fait généralement pendant les "alertes" qui obligent les hommes à de fréquents replis quand ce ne sont pas à des camouflages improvisés à flanc de coteau.

"Les villages, le plus souvent, s'appellent Lottinghem, Wizernes, Wardrecques, Watten, Eperlecques.

"Le soir, l'équipe se replie, sur Saint-Omer où elle trouve à s'abriter dans une école désaffectée située près du bureau de poste. Les hommes doivent alors faire eux-mêmes leur repas et "courrir le ravitaillement", discrètement, dans les champs et dans les fermes dévastées.

"Quand un secteur a été endommagé, l'équipe est envoyée sur place... Après s'être renseigné sur les dégâts, J. Lauwers commande le matériel".

Et Bernard Coussée attire l'attention sur un point précis.

"Jean Lauwers doit réintégrer autant de cuivre détérioré qu'il n'utilise de cuivre neuf. C'est là qu'il triche. Il dissimule des couronnes de fil neuf, de 45 kilos chacune, qui seront utilisées, en 1945, pour la reconstruction des circuits français, et notamment pour la liaison Boulogne - Arras - Paris.

"... Le travail était en principe surveillé par un téléphoniste allemand qui accompagnait l'équipe à bicyclette. Mais il arrivait souvent qu'il abandonne les agents pour partir à la recherche de sa propre nourriture, et qu'il ne revienne que quelques heures après. Le travail se faisait alors très lentement... ce qui valait

# UN HOMME DE BIEN !



des réprimandes allemandes aux responsables des équipes".

Bernard Coussée ajoute :

"Une précision d'ordre technique s'impose. Il s'agissait bien de fils en cuivre, exclusivement associés aux voies ferrées".

## Anecdotes pittoresques et dramatiques

Jean Lauwers faisait donc de la résistance avec son équipe. Mais son action a pris d'autres formes. L'histoire de la cloche du village de Quesques vaut d'être contée.

"Un jour d'avril 1944 M. Jean Lauwers trouve, emballée et prête à partir pour Dortmund, "Marie-Louise", la cloche du village. Il décide que cette cloche ne prendra pas le chemin de la fonderie ! Et il attend le moment propice pour agir. Une alerte lui donne une occasion favorable. Mais la cloche pèse quatre vingt kilos ! Jean Lauwers chancelle et tombe dans un trou d'eau. Il reste ainsi vingt bonnes minutes avec sa cloche, pendant le bombardement. "J'avais très peur, dit-il, seul au milieu de cet enfer !. Mais il a réussi à soustraire la cloche à la convoitise allemande. "Marie-Louise", finalement, passera quelques mois en villégiature dans le presbytère du petit village de Lottinghem".

Bernard Coussée commente :  
"Action d'éclat pour Jean Lauwers, action de prestige ou de faire valoir ? Sûrement pas. Action de bon sens. Réaction saine d'un homme équilibré n'écoulant que sa conscience, comme il l'avait fait déjà en janvier de la même année.

"Ce jour là, il avait secouru une dame de Calais blessée dans le bombardement de la gare de Wardrecques, et l'avait éloignée du danger en la transportant sur son dos, au péril de sa vie".

## Récupération d'essence

Citons un autre épisode.

"Nous sommes en août 1944. Jean

Lauwers et son équipe sont en train d'installer une ligne téléphonique le long d'un chemin miné, près de La Liane. Une grue accidentée est couchée en travers du chemin, et l'équipe se propose de l'enjamber.

"Survient une jeep anglaise qui veut contourner l'obstacle. C'est l'accident. Jean Lauwers ne perd pas son sang-froid.

Il bondit pour récupérer le jerrican d'essence, intact, attaché à la jeep. Son chef l'incite à la prudence. Mais il continue ce travail, en faisant remarquer qu'il faut un poids de 250 kilos pour faire sauter une mine !

## Un boulonnais sauvé

Citons, enfin, l'épisode suivant :  
"En décembre 1943, une jeune fille de quatorze ans frappe au domicile boulonnais, rue Cazin, de M. Lauwers. Son père vient d'être emmené par la Gestapo, à Loos. Il est soupçonné de vol de bois ronds. On trouve en effet chez lui des morceaux de poteaux identiques à ceux des PTT, et provenant, paraît-il, du Mur de l'Atlantique.

"Jean Lauwers prend alors l'initiative d'y mêler des "culs" de poteaux PTT de 3,5 à 4 mètres, portant les lettres F.L.T. (France - Lignes - Téléphoniques), pour disculper l'infortuné père. Il reste à convaincre l'autorité allemande, qu'il s'agit là d'un lot acheté aux PTT. Après bien des discussions, Jean Lauwers y parvient, et l'homme est libéré le lendemain".

Mais ce n'est pas tout. Ce que les

biographes de Jean Lauwers ne disent pas, c'est la somme de renseignements quotidiens que l'intéressé fournit à ses chefs. Au fur et à mesure de ses activités, il est conduit à observer. Tout ce qui peut renseigner sur l'activité allemande et sur les projets des allemands, Jean Lauwers le retient. Il en informe ses chefs.

Voici plus de quarante ans que ces événements se sont produits. Dans sa petite maison de la rue Verte, Jean Lauwers savoure une paisible retraite. Le jour de son anniversaire, dans quelques semaines, peut être feuillera-t-il les deux ouvrages qui relatent ses exploits. Peut être ouvrira-t-il le gros cahier où il a rassemblé les lettres qui lui ont été adressées par les plus hautes autorités du Nord, en passant par l'Evêque d'Arras.

Le journal "Vivre à Croix" a voulu, très simplement, rendre hommage à ce "postier" exemplaire qui, par la suite, dans ses fonctions de premier adjoint de la ville de Croix, a donné toute la mesure de sa gentillesse, de sa chaleur humaine, de sa tolérance, de son bon sens, et de sa volonté de rendre service aux autres. Il y est parvenu !

\*  
\* \*

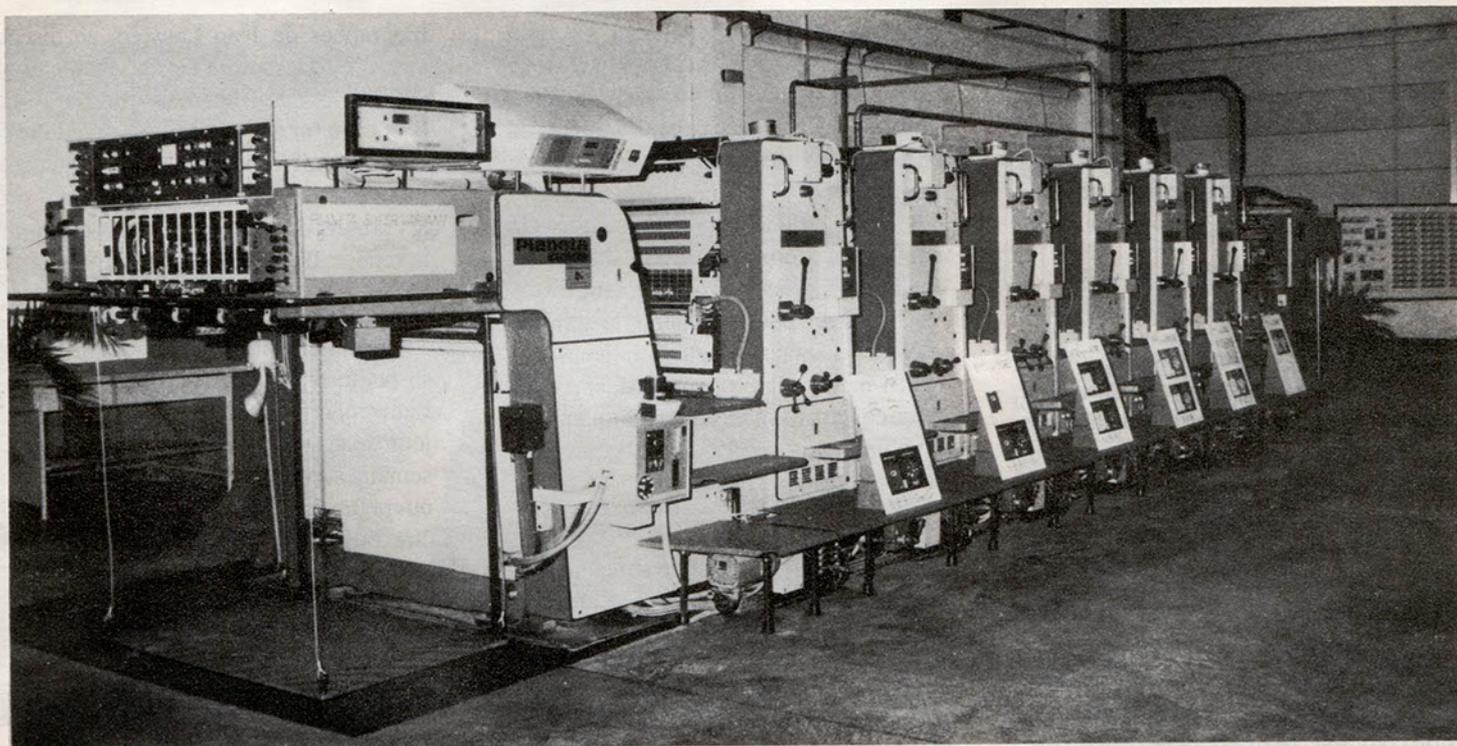
Mercredi 11 et Jeudi 12 Mai 1988  
(Ascension)

## MARCHE AUX FLEURS

Avenue des Deux Moulins



## Nisse: une imprimerie impressionnante



**L**a crise économique actuelle offre souvent l'occasion à nos médias d'évoquer des fermetures d'entreprises, celles de notre région n'étant pas les plus épargnées. Il est donc juste de signaler également les industries performantes qui ont su garder la tête hors du marasme touchant depuis une quinzaine d'années la France et les autres pays occidentaux. L'imprimerie NISSE, implantée à Croix, rue du Creusot, nous donne ainsi l'exemple d'une industrie toujours dynamique. Le 7 novembre dernier, ses dirigeants voulaient attirer l'attention sur la bonne santé de leur entreprise, en célébrant le centième anniversaire de sa création.

Près de 250 personnes (édiles et membre du personnel) avaient ainsi été invitées pour fêter dignement ce siècle d'existence. M. Gilles DELGRANGE, actuel directeur, devait rappeler dans son discours d'accueil, l'évolution de la société. En 1887, M. Louis NISSE, associé à M. WALLAYS, fondait une petite entreprise artisanale. L'imprimerie d'images lithographiques fut pendant de

nombreuses années l'activité principale. Vers 1950, l'entreprise devait se spécialiser dans l'imprimerie d'étiquettes. C'est à cette époque qu'apparaissaient en effet les premiers libres-services. L'étiquette devait dès lors jouer un rôle essentiel dans la vente des produits. C'est elle qui allait attirer l'oeil du client, le poussant ou non à l'acte d'achat. L'entreprise NISSE s'est spécialisée depuis dans l'imprimerie d'étiquettes d'habillage pour les conserves en boîtes ou en bocaux, les bouteilles et flacons de toute nature.

**L**a production n'a cessé de progresser (environ 3 milliards d'étiquettes fabriquées chaque année) au rythme des innovations technologiques indispensables pour éviter le vieillissement du matériel. NISSE est devenue aujourd'hui la seule imprimerie française spécialisée dans l'étiquetage. La direction ne se repose pas pour autant sur ses lauriers. Forte du professionnalisme de ses 130 employés et de son expérience acquise, elle prépare activement la relève d'un défi : celui du marché unique européen

qui verra en 1992 l'ouverture des frontières dans les 12 pays de la Communauté Economique Européenne. Ce marché unique peut devenir en effet synonyme d'exportations massives vers l'étranger, et donc de prospérité économique pour l'entreprise...

**L**a célébration de cet événement devait être aussi l'occasion pour M. Francis DEBEUNNE, maire de Croix, de féliciter la performance de M. DELGRANGE -qui reçut la médaille de la ville- et de son personnel. Plusieurs médailles du travail furent ensuite remises aux plus anciens employés de la société. Puis, une visite des ateliers fut proposée aux nombreux invités afin de leur faire découvrir les différentes étapes de la production (préparation des films destinés à l'impression, mise en place des textes, mises sous presses offset...). Bref, ce n'était pas encore le grand carnaval de NISSE, mais l'entreprise centenaire a su faire preuve de jeunesse et de vitalité à l'occasion de son anniversaire. Eh oui, quand une imprimerie s'exprime, elle impressionne...



## Créateurs d'entreprises

La vie économique d'une cité ne dépend pas seulement des grandes entreprises. Elle est la somme d'efforts communs, engagés de tous côtés, par des entreprises moyennes ou petites, par des artisans, des commerçants, des prestataires de services, des professions libérales.

Une tendance très nette, et encourageante, se dessine en France, depuis quelque temps, pour la création de nouvelles entreprises. Des jeunes n'hésitent pas à se lancer dans l'aventure. La Ville de Croix n'échappe pas à la règle. C'est pourquoi nous signalons, avec plaisir, en leur souhaitant bonne chance, les initiatives prises par plusieurs jeunes CROISIENS.

### Dépannage

1° - La DASS - Ces initiales barbares veulent dire : Dépannage - Assistance - Service - Sécurité. La société a été créée par deux anciens collaborateurs d'IHF, MM. Michel Denaut et Jean Pierre Vannassche, qui ont été licenciés. L'idée est venue de la réflexion d'une personne âgée, signalant qu'elle avait à faire face, bien souvent, à de petits ennuis pratiques. La DASS est donc une entreprise de services : électricité, menuiserie, peinture, plomberie, maçonnerie, jardinage, etc.

Le siège social de l'entreprise se trouve 60, Avenue Le Notre, à Croix. Tél. : 20.98.78.46.

### Publicité

Trois jeunes, MM. Yves Lazarevic, Philippe Roose, et Philippe d'Hulst, ont

décidé de créer une entreprise, appelée Athemis.

Cette société a pour but de placer de la publicité sur les "caddies" des grandes surfaces. L'idée est bonne. C'est un bon moyen d'attirer l'attention des consommateurs.

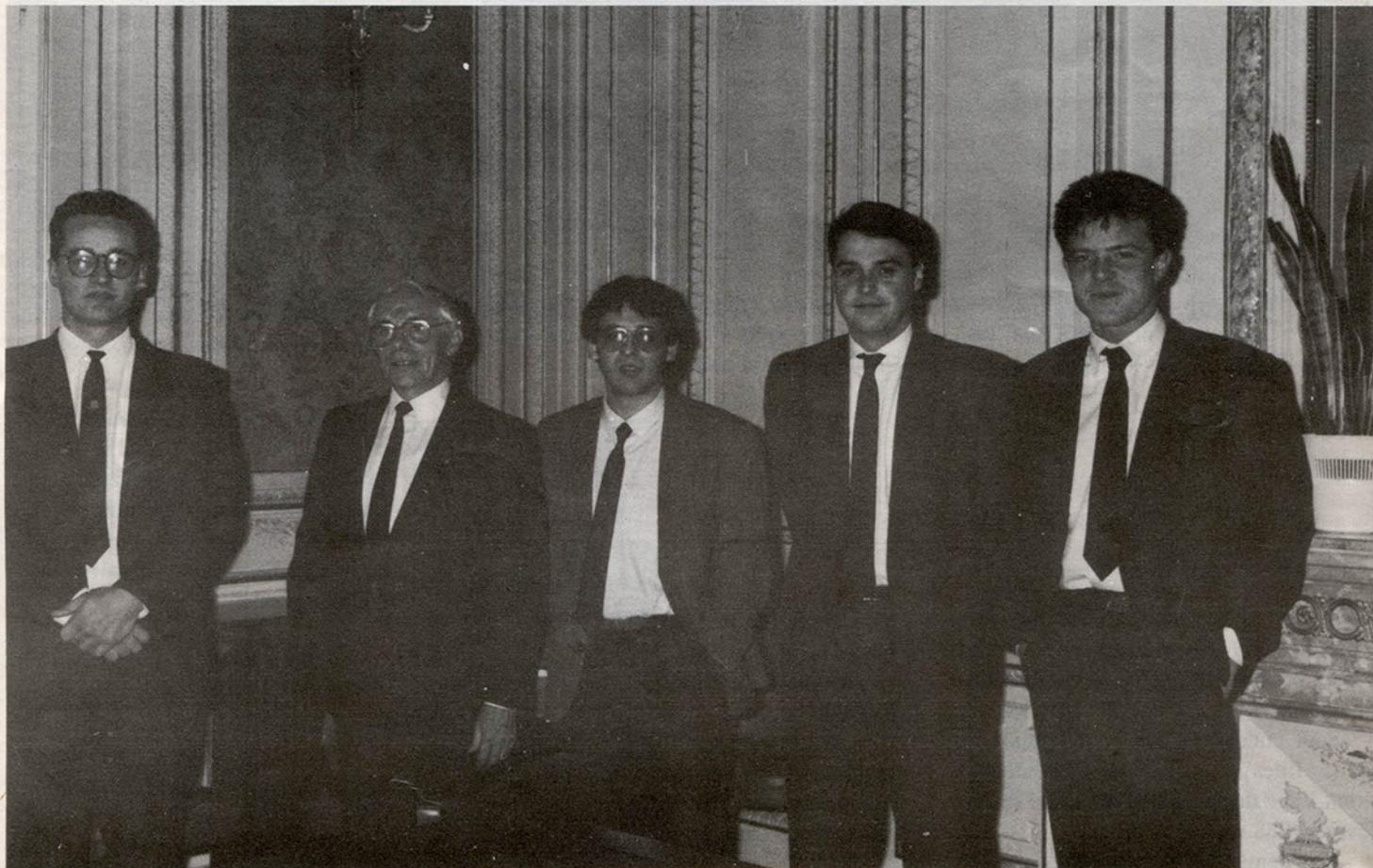
Il faut maintenant qu'ils obtiennent la confiance des annonceurs et l'accord des responsables de grandes surfaces.

Ils sont déjà concessionnaires d'une marque de panneaux publicitaires.

Au moment où nous mettrons sous presse, nous savons que les intéressés préparent "un gros coup" pour le 4 décembre.

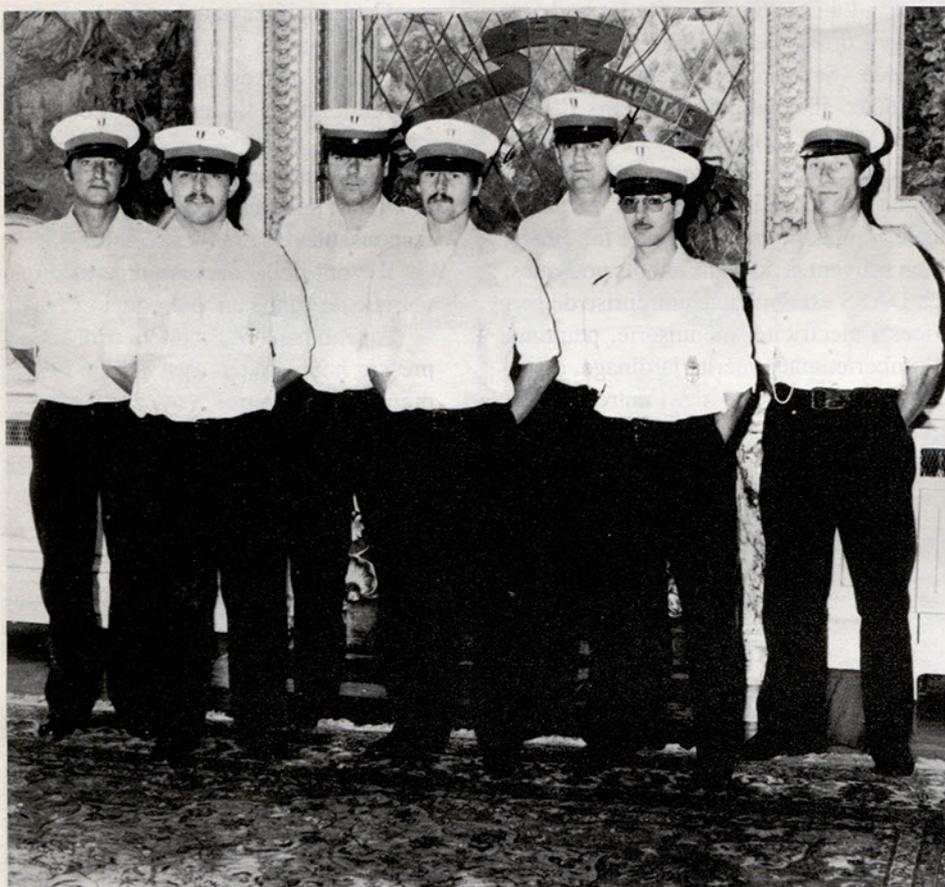
La société est située 12, Place de la République, à Croix.

Ces deux sociétés nouvelles ont été présentées à la presse par M. Francis Debeunne, Maire, et André Hibon, Conseiller Délégué à l'action économique.





## Une Police Municipale au service des Croisiens



Pour confirmer cette devise, les sept gardiens de la Police Municipale ont volontairement suivi les stages de secouriste et réanimateur organisés par les Sapeurs-Pompiers de la Communauté

Urbaine de Lille.

Ils sont tous devenus secouristes-réanimateurs Diplômé d'Etat et sont désormais prêts à aider les personnes en difficulté sur la voie publique.

### REVISION DES LISTES ELECTORALES AVIS AUX JEUNES

Il est rappelé qu'aux termes de l'article L9 du code électoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

Sont concernés, les jeunes gens et jeunes filles qui ont dépassé ou atteindront l'âge de 18 ans au plus tard le 28 février 1988.

Les demandes d'inscription seront

reçues à la Mairie, 1er étage, guichet 3 jusqu'au 31 décembre 1987.

Se munir d'une pièce d'identité ou du livret de famille.

Les jeunes qui n'auront pas sollicité leur inscription avant cette date ne pourront pas prendre part aux élections qui se dérouleront dans le courant de l'année 1988.

### SAVOIR POUR AGIR

Au nombre de quatre vingt dix secouristes actifs au sein de trois Villes, les Equipes de Secours de la Protection Civile de Wasquehal, Villeneuve-D'Ascq et Croix agissent avec persévérance et ténacité dans le domaine du secourisme. Effectivement, toujours sur la brèche, ces bénévoles apportent leurs connaissances aux autres en assurant des sessions de formation tous publics. Ils informent aussi dans les écoles avec l'aide d'un support en bandes dessinées qu'ils ont réalisé eux mêmes.

Depuis dix huit ans maintenant, les E.S.P.C font preuve d'une activité permanente et discrète. Le dernier état du rapport d'activité fait apparaître, outre une gestion rigoureuse, et saine, grace à l'aide apportée par la Municipalité Croisienne, d'actions exemplaires qui méritent d'être rappelées telles que les Postes de Secours pas moins de 132 postes représentant 4218 heures de présence en 1987. Sans compter l'organisation générale, les stands de propagande etc...

Côté matériel, les véhicules sont très anciens : de 12 à 18 ans. Alors les E.S.P.C sont à la recherche de plusieurs "sponsors" qui pourraient venir en aide à cette dynamique équipe de bénévoles qui mérite un coup de pouce.

Cyr DEREVIERE  
Président des E.S.P.C  
5, rue Delerue -  
WASQUEHAL  
Tél. : 20.98.17.56



## Départ en retraite du Chef de Gare M. HAMY

Monsieur Guy HAMY, Chef de la Gare de CROIX-WASQUEHAL depuis 15 ans, vient de cesser ses activités, ayant été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Lors de la réception qui s'est tenue dans la Salle bis Gustave Dedecker le vendredi 13 novembre 1987, Messieurs DEBEUNNE et VIGNOLE, respec-

tivement Maires de CROIX et de WASQUEHAL, ont tenu, au nom de leur Commune, à souligner l'action efficace que Monsieur HAMY a toujours menée en faveur des administrés, clients de la gare.

Cette manifestation de sympathie s'est déroulée devant une nombreuse assemblée, dans une ambiance très ami-

cale où Monsieur HAMY, après avoir reçu médailles, cadeaux et fleurs, a remercié tous ceux qui avaient tenu à lui faire des adieux chaleureux.

Pour clore cette cérémonie, la Chorale "Chantons Ensemble" de CROIX, a interprété un vivat en l'honneur de Monsieur HAMY.



"PHOTO NORD-ECLAIR"

Pour voter demain  
s'inscrire maintenant  
à la mairie



Cette annonce  
s'adresse tout  
particulièrement  
aux jeunes qui au-  
ront 18 ans avant  
la fin du mois de  
février 88.

le 31 décembre  
il sera trop tard

VIVRE à CROIX  
DIRECTEUR DE LA PUBLICA-  
TION:  
F. DEBEUNNE.  
IMPRIMERIE SENECAUT S.A.



BON SCORE DE CROIX A: "CH'TIMI SANS FRONTIERE"

La grande fête de l'Association "CH'TIMI sans FRONTIERE" s'est déroulée à Mouscron les Samedi 10 et Dimanche 11 Octobre derniers et a obtenu un franc succès.

A l'occasion de cette manifestation à laquelle ont participé les villes de Croix, Estaimpuis, Lys-Lez-Lannoy, Marcq-en-Baroeul, Mouscron, Mouvaux, Neuville-en-Ferrain, Pecq, Roncq, Roubaix, Tourcoing et Wasquehal de nombreuses épreuves, tant sportives que cul-

turelles ont été sélectionnées par les organisateurs.

Au cours de ces matches, notre ville s'est très bien défendue puisqu'elle a enlevé la sixième place comme l'indique le classement général ci-dessous lequel est établi en fonction des résultats obtenu dans chaque discipline. Grace au second tableau on peut se rendre compte de la combativité de toutes les équipes qui ont défendu nos couleurs puisque pour atteindre cette place, Croix a totalisé 82 points.

CLASSEMENT GENERAL	CLASSEMENT CROISIEN
1er RONCQ avec un total de 99 points	Centre aéré 10
2me ETAIMPUIS ex aequo avec MOUSCRON 92 points	Chiffres et Lettres 8
4me WASQUEHAL avec un total de 88 points	Tennis de Table 12
5me LYS-LEZ-LANNOY avec un total de 86 points	Pêche 0
6me CROIX avec un total de 82 points	Randonnée Cycliste 6
7me NEUVILLE-EN-FERRAIN avec un total de 76 points	Foot en Salle 6
8me TOURCOING avec un total de 64 points	Pétanque 11
9me MARCQ-EN-BAROEUL avec un total de 61 points	Judo 9
10me MOUVAUX avec un total de 57 points	Cross 0
11me PECQ avec un total de 54 points	Tennis 7
12me ROUBAIX avec un total de 43 points	Belote 10
	Bourles 2

Le maximum de points qu'une Ville pouvait obtenir dans chaque discipline était 12.

Au cours de ces festivités, une grande tombola fut organisée. Chacun pourra lire plus bas la liste des billets qui ont permis à leurs propriétaires de remporter un lot.

NUMEROS GAGNANTS DE LA TOMBOLA DES "CH'TIMI SANS FRONTIERE" 1987.

. 1er LOT : 1 voyage aux ILES BALEARES N° 2.908 offert par "AUCHAN".

. 2ème LOT : 1 voyage en ROUMANIE N° 3.336 offert par NECKERMANN.

. 3ème LOT : 1 voyage au PORTUGAL N° 987 offert par les "VOYAGES MARIOT".

. 4ème LOT : 1 voyage aux ILES BALEARES N° 2.056 offert par le CREDIT AGRICOLE, "VOYAGE CONSEIL".

. 5ème LOT : 1 tapisserie N°3.305 offerte par la Ville de ROUBAIX.

. 6ème LOT : 1 chaîne HI-FIN° 1.259 offerte par les Ets DEWITTE à RONCQ.

AUTRES NUMEROS :

1779. 3282. 1180. 2950. 3002. 1747. 1249. 3181. 2213. 1177. 1004. 3329. 271. 1183. 1257. 2592. 3271. 3139. 300. 267. 2211. 975. 3050. 1772. 2216. 3324. 2947. 3309. 1777. 2135. 1252. 1282. 3222.

Les lots sont à retirer au SERVICE "ANIMATIONS" de la MAIRIE de WASQUEHAL.

\*  
\*\*



## Centre de loisirs pour handicapés de Beaumont

Je crois utile de rappeler que ce Centre de Loisirs reçoit le MARDI après-midi pour une certaine catégorie de Handicapés, et le SAMEDI après-midi, de 14 H à 17 H 30/18 H, des jeunes Handicapés, pour une activité de loisirs, ce qui marque bien entendu aussi la solidarité effective avec les familles de ces Handicapés.

Ce Centre fonctionne grâce à une équipe très dévouée, animée par Monsieur MOREAU.

Pour aider matériellement cette activité, un groupe dit "AMIS DU CENTRE DE LOISIRS POUR HANDICAPES DE BEAUMONT A CROIX" avait organisé un repas familial le Dimanche 25 Octobre à BEAUMONT. Ce fut un réel succès, puisque plus de 250 personnes y participèrent, sous la Présidence effective de M. DEBEUNNE, Maire de CROIX, qu'accompagnait Mme DEBEUNNE.

Le bénéfice de cette journée familiale, qui s'est déroulée dans une atmosphère très agréable et joyeuse, permettra d'organiser pour ces jeunes Handicapés, d'abord un plus bel Arbre de NOEL, et ensuite, au début de l'Eté, un voyage annuel qui est fort apprécié.

Que le Groupe de personnes très dévouées qui ont mis sur pied une telle journée de solidarité et d'amitié avec ces Handicapés soit très vivement remercié de leur concours ; Je me permets également de remercier tous les Croisiens qui ont tenu à participer à ce repas, ou ceux qui, n'ayant pu le faire, ont manifesté leur solidarité par un geste en faveur de nos jeunes Concitoyens Handicapés.

Jacques BLOUET

Adjoint au Maire

## Le Club Cyclo-Croix

Le samedi 17 Septembre, le club a tenu sa 2ème assemblée générale chez TONIO 30 Place de la liberté à CROIX. La Municipalité était représentée par Mr. CARNOIS - Adjoint aux Sports. Mr. RAMEAUX - Premier Adjoint. Mr. DELOBEL - Conseiller Municipal.

Mrs. VANPUYMBROUCK et BLOUET étant excusés.

L'Assemblée a reconduit le Bureau ainsi composé :

Président Mr. DEPARDIEU Robert  
Vice-Président Mr. DEGEYTER Raymond

Trésorier Mr. CREMON Henri  
Secrétaire Mr. SOUESME Yves  
Secrétaire-Adjointe Mme CASIEZ Christiane

Commissaire aux Comptes Mr. MOREELS André - un nouveau poste -

Membres Mr. DESPREZ Pierre  
Mr. MERLIN Yves  
Mr. PLAESSEN Jules

Les deux derniers étant des nouveaux.

Après la présentation, pour approbation par l'Assemblée, d'un règlement intérieur, le Trésorier Mr. CREMON Henri présenta le Bilan Financier du Club pour 1988. Les cotisations sont maintenues à 80 Francs.

Les réunions mensuelles ont lieu au Siège le 3ème Jeudi du Mois de 17 à 19 Heures.

Puis ce fut la remise des récompenses:

### Coupe Club-Cyclo-Croix

1er Mr DEPARDIEU Robert 3.478Kms

**Coupe Club-Cyclo-Croix-Féminine:**  
1ère Mme MERLIN Françoise 1.596 kms

### 1er VETERAN :

DEGEYTER Raymond 82 ans  
1.019 Kms

### CLASSEMENT DES SCOLAIRE :

1er DRUET Sébastien 1.903 Kms -  
COUPE DE LA VILLE DE CROIX.

2ème BONDUELLE Stéphane 1.074  
Kms-COUCHE DES ASSURANCES  
BLANCHART.

3ème DELOBEL Nicolas 1.032 Kms  
- COUCHE DU CREDIT MUTUEL DE  
CROIX.

Parmi les COUPES tirées au sort, la COUCHE DU CAFE TONIO revint à DRUET Sébastien celle de NORD ECLAIR fut pour HANCQ Patrick.

Le lot de la super Tombola (gratuite) un magnifique TRANSISTOR à F.M. fut gagné par DRUET Sébastien.

Un vin d'Honneur termine cette amicale réunion.

**DERNIERE MINUTE:** Tous les membres actifs du CLUB CYCLO-CROIX sont invités à venir déguster la galette des rois le Samedi 2 Janvier 1988 CAFE TONIO, Place de la Liberté à CROIX.

L'horaire de cette manifestation sera communiqué en temps utile.

Les nouvelles adhésions ainsi que les cotisations pour 1988 peuvent être enregistrées chez le Président de l'Association Monsieur Robert DEPARDIEU 198, rue Kléber à Croix (Téléphone : 20.24.42.59).



## Tennis Club des Flandres

UNE QUINZAINE D'EQUIPES ENGAGEES DANS LES INTER CLUBS HIVER. UNE ECOLE DE TENNIS RECHERCHEE PAR LES PARENTS. DES INSTALLATIONS COUVERTES (6 TERRAINS) PLUS LES EXTERIEURS. UN CADRE ENCHANTEUR PRES DU PARC BARBIEUX. UN CLUB HOUSE CHALEUREUX. UN BAR. UNE SALLE DE RESTAURATION. UN SECRETARIAT DYNAMIQUE. VOILA DE QUOI SATISFAIRE LES PLUS DIFFICILES.

L'EQUIPE DIRIGEANTE SOUHAITERAIT QUE LES CROISIENNES ET LES CROISIENS AMATEURS DE TENNIS PROFITENT DES RENCONTRES INTER CLUBS POUR VENIR ASSISTER AUX MATCHES ET DECOUVRIR LE T.C.F.

L'EQUIPE 1 FEMININE EVOLUE EN PREMIERE DIVISION FLANDRES AINSI QUE L'EQUIPE 1 MASCULINE. L'EQUIPE 2 MASCULINE EVOLUE EN QUATRIEME DIVISION FLANDRES POULE B.

VOICI LE CALENDRIER DES RENCONTRES :

13/12/87 TCF MASC. 2 / TC BONDUES

10/01/88 TCF FEM. 1 / TC LENS 17/01/88 TCF MASC. 1 / GRANDE SYNTHE

31/01/88 TCF MASC. 2 / TC LILLOIS

07/02/88 TCF FEM. 1 / TC TROIS VILLES

28/02/88 TCF MASC. 1 / TC TROIS VILLES

13/03/88 TCF MASC. 2 / ASVH

20/03/88 TCF FEM. 1 / TC MALO

TOUTES LES RENCONTRES INDIQUEES SE DEROULENT LE DIMANCHE AU TCF 103, RUE J.B. LEBAS A CROIX (RUE FACE A LA SALLE DES FETES DE CROIX) TOUTS RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS AU 20 72 36 52.

## Comité de Quartier Mackellerie

La dernière réunion du Comité de Quartier MACKELLERIE a eu lieu le 14 Novembre. Cette Assemblée s'est tenue sous la Présidence de Mme CROMBEZ, en présence de tous les Membres de son Comité, de M. DEBEUNNE, Maire de CROIX, MM. BLOUET et DUQUESNE, Adjoint, et de plusieurs Conseillers Municipaux de ce Quartier, ainsi qu'en présence d'un certain nombre d'habitants.

Voici le résumé des questions évoquées et des prises de position des intervenants.

### Local "Loisirs et Sports Mackellerie"

M. DOZIER, Président, se plaint d'être seul pour s'occuper de l'Association malgré les Membres inscrits au départ de celle-ci. Aux jeunes à prendre la suite, souhaiterions-nous. La Municipalité suggère à M. DOZIER de se rapprocher de M. Thierry LEURENT, Directeur de la MAISON POUR TOUS, afin de grouper éventuellement leurs activités.

Il faut savoir qu'il y a 43 inscrits, et donc Participants à cette Association, qui a été permise par la mise en place par la Municipalité d'un "Portakabine" où se déroulent leurs activités.

### Bennes du C.R.I.

Une fois de plus, les personnes présentes et celles qui se sont manifestées par lettre ont protesté contre les nuisances diverses occasionnées par les bennes du C.R.I.

Dans ces conditions, la Municipalité avait été amenée à les faire enlever sur le terrain de la rue Pierre CURIE, où elles étaient, ce qui a satisfait les Responsables du Comité de Quartier qui, de plus, suggèrent qu'un ramassage régulier par la T.R.U. pour le verre et le papier, soit organisé comme cela est fait par exemple pour les encombrants.

### Aménagement terrain rue Pierre Curie.

Demande d'aménagement de ce terrain ; mais celui-ci n'appartient pas à la Municipalité.

**Stationnement manèges sur terrain rue Pierre Curie**, lors de la fête de la rue Jean WASTYNE de WASQUEHAL.

### Gravillons et goudrons rue du Riez et du Presbytère.

A cette question, M. BLOUET répond qu'il s'agit d'un entretien normal effectué périodiquement par la C.U.D.L.

### Terrain rue Edouard Vaillant/rue Louis Seigneur.

Une fois de plus, la Municipalité rappelle que ce terrain appartient aux H.L.M.

### Eclairage insuffisant dans certaines rues du quartier.

M. DUQUESNE répond qu'il en prend note, que c'est prévu dans l'avenir, mais il faut un peu de patience et beaucoup d'argent.

### Vitesse dans certaines rues de Croix.

La Municipalité n'est pas contre la pose de ralentisseurs de vitesse, comme dans certains Départements. M. BLOUET ajoute qu'il en est vraiment partisan, et qu'il avait proposé qu'un tel dispositif soit essayé à CROIX. Malheureusement, la C.U.D.L. s'y est toujours opposée.

### Rue Louis Seigneur.

Les habitants souhaiteraient que soit apposée l'interdiction de doubler. Cette demande, qui est estimée judicieuse par les Représentants de la Municipalité, va être transmise à la C.U.D.L. pour mise en place aussi rapidement que possible.

Quelques interventions plus personnelles ont eu lieu, auxquelles il sera fait réponse dans les quelques jours qui viennent.



## L'informatique à la Maison pour Tous: vastes programmes...

Ce n'est un secret pour personne : l'informatique occupe désormais une place prépondérante dans notre société. Des entreprises, des banques, des administrations, des écoles ou des particuliers vénèrent depuis plusieurs années le dieu ordinateur au nom de cette nouvelle religion. Pour ne pas être en reste, la Maison pour Tous de Croix a jugé fort justement que pour rester branché, il fallait se brancher sur l'informatique. C'est pourquoi il y a trois ans, elle a déposé auprès du Conseil Régional un dossier entrant dans le cadre du plan national "Informatique pour tous". Celui-ci prévoit l'implantation de sites informatiques dans les associations de France, notamment dans les Maisons de jeunes. Le dossier ayant été accepté parmi de nombreuses demandes, la Maison pour Tous de CROIX est équipée depuis septembre d'un matériel informatique de pointe, et ce pour une durée indéterminée (le propriétaire restant toujours le Conseil Régional). Certes, des cours d'informatique existaient déjà depuis la saison 1985-1986. Trois M05 avaient été prêtés par la Ville et permettaient au public de prendre des cours d'initiation dans une salle destinée à cet effet. Mais le matériel récemment arrivé est plus lourd, c'est à dire plus performant.

On trouve en effet 9 M06 Thomson (avec écrans, claviers et crayons optiques) reliés grâce au système Nanoréseau à l'ordinateur central. Ce dernier est un serveur Léanord à double disquette et imprimante qui sert ainsi tous les ordinateurs et décuple donc le nombre possible d'utilisateurs.

Un potentiel technique non négligeable, on le constate...

M. Thierry LEURENT, directeur de la M.P.T., cherche en proposant ces cours d'initiation, à démystifier la science de l'informatique, d'aspect faussement rébarbatif. Mais à plus long terme, il prévoit la mise en place de trois projets qui devraient permettre une utilisation concrète du nouveau site :

1°- La possibilité pour les écoles de la ville de disposer du matériel afin d'initier

les jeunes au maniement d'un ordinateur. Des stages de formation pourraient être mis en place pour les instituteurs et institutrices, si toutefois les logiciels (= programmes enregistrés sur des disquettes), souvent onéreux, sont fournis par l'Education Nationale.

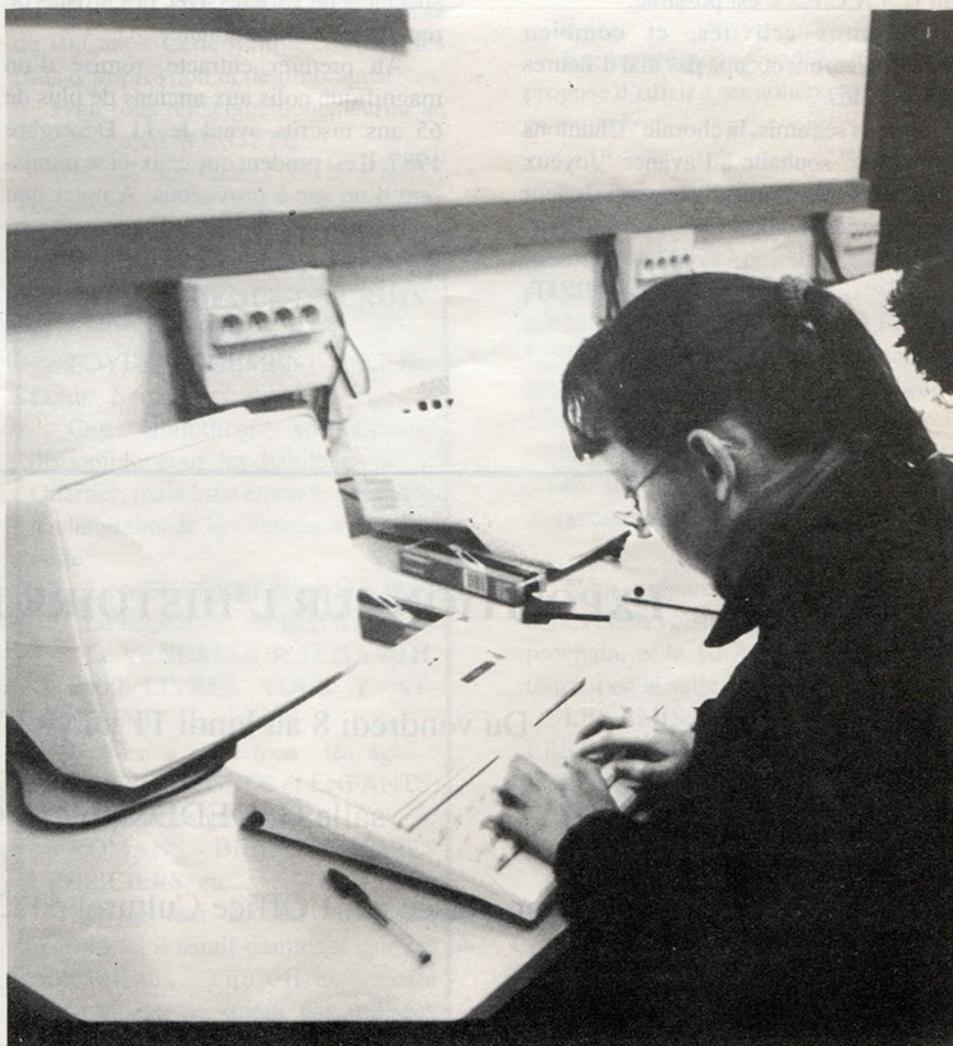
2°- Une utilisation envisageable des ordinateurs pour les associations ou autres groupements de CROIX. On pense notamment au centre de formation professionnel ou au lancement de cours destinés à combattre l'analphabétisme et l'illétrisme grâce à des logiciels adéquats.

3°- L'organisation de stages à l'intention des artisans, commerçants ou directeurs de P.M.E. -stages orientés bien

sûr vers la comptabilité et la gestion par ordinateur.

Un avenir bien programmé, donc, informatique oblige... Alors, si l'envie de pianoter les claviers vous démange furieusement, n'hésitez pas ! La Maison pour Tous (93 rue Jean Jaurès, tél. 20-72-42-12) accueille encore toutes les personnes intéressées, de 7 à 77 ans ! Pour quel prix ? La carte d'adhésion, de 20 à 45 FF. La cotisation : 70 FF par trimestre pour les enfants, 100 FF pour les adultes.

Rappelons qu'il est encore également possible de s'inscrire pour d'autres activités : magie, poterie, aérobic, danses, animations de lecture, tennis de table... bon amusement !





## Chorale "Chantons Ensemble"

Le Samedi 10 Octobre dernier, dans le cadre des "Choralies" de Villeneuve d'Ascq, notre "jeune" formation a défendu avec courage les couleurs de la Ville de Croix.

La présence de Monsieur Francis DE-BEUNNE, Maire de notre bonne Ville, accompagné de sa charmante épouse à notre prestation nous a fait "chaud" au coeur. Monsieur Michel CARNOIS, (notre ministre de tutelle) s'était fait ex-cuser.

Quand ces lignes paraîtront, nous aurons participé aux adieux au Chef de Gare de Croix-Wasquehal car comme le dit la S.N.C.F... c'est possible.

D'autres activités, et combien diverses, auront occupé pas mal d'heures de choristes.

A tous ses amis, la chorale "Chantons Ensemble" souhaite à l'avance "Joyeux Noël et Bonne Année" et merci de leur soutien et de leur amitié.

H. AUBRIT.

## Les Amis des Jardins Ouvriers de Wasquehal et environs fêtent leurs trente ans en 1988

La grande fête familiale des Amis des Jardins aura lieu le Dimanche 31 Janvier 1988 en la Salle des Fêtes rue Victor Hugo à Wasquehal. En voici le programme.

A 10 heures : Ouverture de la buvette

A 14 heures très précises, assemblée générale, avec les rapports du Secrétaire, du trésorier et du commissaire aux comptes.

A l'issue de l'assemblée générale, tombola gratuite entre tous les membres présents et à jour de leur cotisation.

A 15 heures très précises, Yvon JUILLET présentera un sensationnel spectacle de variétés avec des artistes de renommée internationale.

Au premier entracte, remise d'un magnifique colis aux anciens de plus de 65 ans inscrits avant le 11 Décembre 1987. Il est prudent que ceux-ci se munissent d'un sac à provisions. A noter que pour les personnes ne pouvant se déplacer l'après-midi, une distribution

aura lieu de 10 heures à 12 heures. Aucun colis ne sera remis après la fête.

Au second entracte, remise d'un colis aux enfants de moins de 12 ans inscrits avant le 12 Décembre 1987.

A la fin du spectacle, remise des 2000 lots et des enveloppes surprises qui seront vendues dans la salle.

Devant l'importance du programme, il est demandé aux Sociétaires, sympathisants et invités, de respecter les horaires car il est à prévoir, une fois de plus, que la salle sera trop petite, l'entrée étant gratuite.

Toutes les personnes pouvant aider cette Société dans son oeuvre philanthropique peuvent adresser leurs dons à son C.C.P Lille N° 3119-84 H. Les dons en espèces ou en nature peuvent être déposés chez tous les membres du Comité ou chez le Président Monsieur Michel PETIT, 6 rue de la Paix à Wasquehal..

## EXPOSITION SUR L'HISTOIRE DE CROIX

Du vendredi 8 au lundi 11 janvier 1988,

salle G. DEDECKER

organisée par l'Office Culturel de CROIX.



## LA PASSION DES MARIONNETTES

### - L'écrire pour le dire -

Plus de 1000 représentations, 1000.000 de spectateurs en cinq années d'existence.

Une expérience confortée par le temps, le travail et la patience.

Une recherche quotidienne des désirs d'un public de 3 à 12 ans. Et aujourd'hui, un plus, un complément lecture à nos créations théâtrales.

La GUIGNOTTE proposera en janvier 1988, son premier magazine consacré exclusivement aux marionnettes, aux spectacles et loisirs pour enfants. Cette parution se veut essentiellement communicative.

Nous avons appris à connaître les enfants, nous nous sommes approchés d'eux, afin de ressentir leur sensibilité, leurs émotions. Nous aimerions faire partager notre acquis, mais aussi en savoir d'avantage : La "GUIGNOTTE MAGAZINE" ne sera pas un journal à sens unique.

Notre but est, par nos spectacles, de faire rêver vos enfants.

Nous souhaiterions que les lecteurs, petits ou grands, puissent nous orienter, nous faire part de leurs idées, de leurs réflexions.

Un enfant est un être en mouvement, vivant dans une société en évolution. Nous ne pouvons pas rester en arrière. Il pousse. Il est devant nous. Il nous montre le chemin. C'est à nous de lui apporter ce dont il a besoin.

Le théâtre la Guignotte veut être le miroir de leurs espoirs.

La marionnette est un des plus anciens moyens de communication. En 1988, cet outil, concepteur pendant tant de siècles de rires et de sourires, peut être le lien étroit entre l'enfant et la vie.

La poupée miraculeusement animée, peut devenir à la fois une image joyeuse et relationnelle.

C'est dans cet esprit et pour ces raisons que nous éprouvons le besoin aujourd'hui d'aller un peu plus loin dans

notre démarche.

Vous trouverez également dans ce NUMERO 1 :

- \* Des informations spectacles
- \* La présentation de troupes théâtrales pour enfants
- \* Une rubrique lecture comprenant des titres et parutions récentes pour enfants
- \* Un spectacle en bande dessinée. De nombreuses illustrations
- \* Et d'autres rubriques dont nous vous réservons la surprise.

Pour des raisons financières évidentes, nous ferons parvenir aux personnes intéressées ce magazine contre la somme de 10 francs. Cette somme couvrant les frais d'impression et de timbrages.

Pour tous renseignements, écrire au Théâtre La GUIGNOTTE

294 rue des Ogiers 59170 CROIX  
Téléphone : 20 98 20 80 (répondeur en cas d'absence).

### BIBLIOTHEQUE DE CROIX "MACKELLERIE"

FOYER LOGEMENT - 25 rue  
Louis Seigneur.

Cette bibliothèque, spécialement disponible pour les habitants de ce Quartier, mais bien entendu pour tous les habitants de la Commune, est ouverte :

- Le MERCREDI de 14 H à 16 H
- Le JEUDI de 10 H à 11 H 45
- Le VENDREDI de 18 H à 20 H.

2000 LIVRES VOUS Y ATTENDENT.

Il y en a pour tous les âges : ADULTES - JEUNES et ENFANTS. et pour tous les goûts :

ROMANS - BIBLIOGRAPHIES  
- POLICIERS, etc...

Le meilleur accueil vous sera réservé, et il serait dommage que les possibilités qu'offre cette bibliothèque ne soient pas utilisées pleinement.

## DES CHIFFRES ET DES LETTRES

Notre Club, en pleine expansion, s'est offert en Octobre dernier, un petit voyage de détente.

En effet, même pendant les périodes de vacances, il fonctionne sans discontinuer tous les mardis et tous les samedis après-midi.

Aussi, le 3 Octobre, ses adhérents se sont rendus en Hollande dans la verdoyante Ile de WALCHEREN.

Bénéficiant d'un soleil splendide, ils ont goûté une journée de détente bien méritée.

Encouragé par ce succès, le club se propose d'offrir à ses adhérents un voyage annuel.

D'autre part, la croissance de notre club ne se limite pas au nombre de ses adhérents. Sa force à ce jeu est toujours en progression. Il s'est, en effet, classé 5ème sur 11 clubs à "CH'TIMI SANS FRONTIERE" devant Roubaix, Tourcoing, Marcq-en-Baroeul etc... Quelques "enragés" se réuniront d'autre part à l'Office Culturel de Croix tous les mercredis soirs dans le but de s'entraîner davantage !!!

Nous préparons un tournoi avec 6 autres clubs voisins pour le 12 Décembre prochain, et le 10 AVRIL 88 un grand tournoi en la salle Dedecker.

LES AMIS DES JARDINS OUVRIERS DE WASQUEHAL & ENVIRONS FETENT LEURS TRENTE ANS EN

\* \*

\*



## Chez les Donneurs de Sang: "l'Année du double anniversaire".

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de CROIX fêtera en effet en 1988 : le XVème anniversaire de sa fondation, et le XXème anniversaire de l'Union Départementale du Nord des Groupements de Donneurs de Sang Bénévoles à laquelle elle est rattachée.

Ce double événement se devait d'être marqué par une manifestation d'une certaine envergure et c'est pourquoi notre Amicale postulait il y a 3 ans environ pour l'organisation, à CROIX, du Congrès "1988" de l'Union Départementale du Nord qui se déroulera dans notre Ville et verra la venue de plus de 300 Responsables d'Association de Donneurs de Sang Bénévoles de notre département.

C'est un honneur pour notre Amicale en même temps qu'un plaisir de recevoir ses Amis du Nord qui, à longue

d'année, se dévouent sans relâche et de façon totalement désintéressée au service du Don BENEVOLE du Sang, donc au service des malades, opérés, accidentés qui peuplent hôpitaux et cliniques.

Merci aux Elus Croisiens qui ont accepté de nous aider à mettre sur pied l'organisation de ce Congrès.

Merci à toutes celles et à tous ceux (Elus - Membres Bienfaiteurs - Amicalistes - Membres dévoués des Comités succésifs et Bénévoles "hors Comité") qui ont aidé et continuent d'aider sous diverses formes notre chère Amicale dans ses activités.

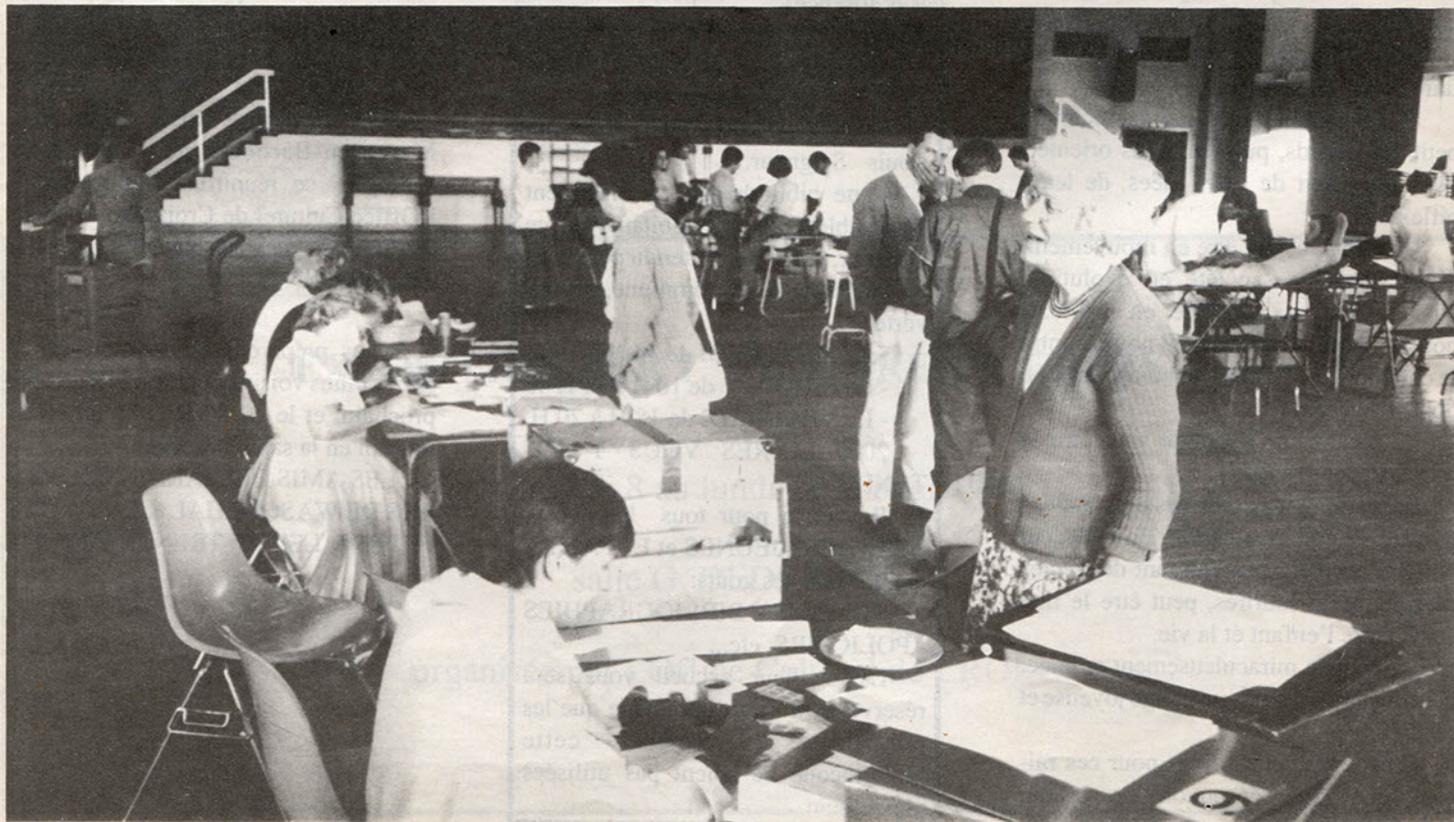
Merci à vous, chers Amis Donneurs de Sang Bénévoles de CROIX, pour votre participation assidue à nos "Journées du Sang". Puisse votre exemple être suivi par de nombreux Croisiens, principale-

ment LES JEUNES dont la Transfusion Sanguine a besoin et aura besoin longtemps encore.

Enfin, A TOUS, Donneurs comme non-Donneurs, BONNE ANNEE 1988 ! Que chacun s'efforce de penser... "un peu plus" à l'autre ; il trouvera dans cette attitude une satisfaction évidente et, dans bien des cas, l'oubli de ses propres soucis - comme le déclarait spontanément cette "habituée des Collectes" qui, en Août dernier, offrait son sang pour la 50ème fois -.

André WATTEEL

Président de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de CROIX.



8 Août 1987 "Don n° 20.000" De CROIX Madame LELION.

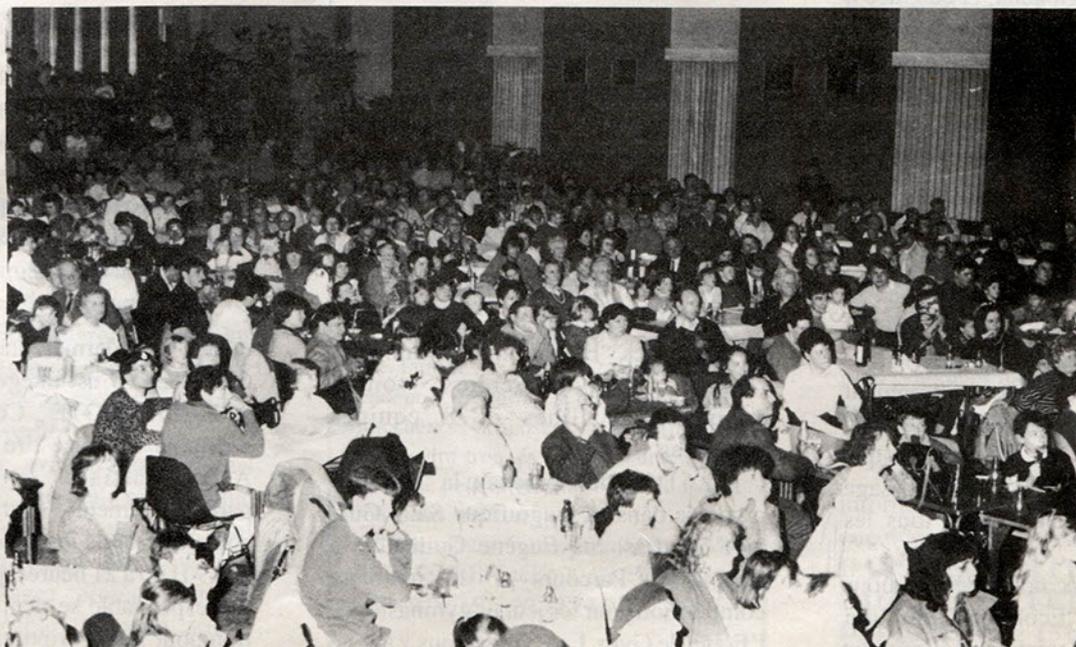
## Grande Fête Intercomités



APRES L'IMMENSE SUCCES OBTENU LORS DE LA JOURNEE VARIETES DE MARS 1987, ORGANISEE PAR LES COMITES DE QUARTIER, AVEC L'AIDE DE LA MUNICIPALITE ET DES COMMERCANTS DE CROIX, NOUS AVONS LE PLAISIR DE VOUS ANNONCER UN NOUVEAU GRAND SPECTACLE

**LE 28 FEVRIER 1988**

AVEC ENCORE PLUS D'ATTRACTIONS POUR PETITS ET GRANDS.  
NOUS VOUS ATTENDONS ENCORE PLUS NOMBREUX A 15 H 00 précise SALLE DEDECKER (portes ouvertes à 14 H 30).  
PRIX D'ENTREE : ADULTES 10 F 00  
ENFANTS 5 F 00 (gratuit en dessous de 5 ans).





## NOUVEAUX SUCCES DE "LA PATRIOTE"

Les 7 & 8 Novembre derniers, se déroulaient à HAUTMONT, les Finales Régionales individuelles en catégories "Juniors/Seniors, Minimes et Benjamins".

Six de nos garçons défendaient les couleurs du Club dans ces trois catégories, une nouvelle fois à la grande satisfaction de leurs moniteurs.

En Juniors/Seniors nos quatre représentants se qualifiaient pour la 1/2 Finale du Championnat de France qui s'est déroulée le 28 Novembre au HAVRE. Sont montés sur le podium à la 3<sup>o</sup> place Erwin LIAGRE 30,60, 4<sup>o</sup> Gérard PIERS 30,45, 5<sup>o</sup> Mohamed TAMBOUKTI 29,35, et 7<sup>o</sup> Steve LECRENIER 26,70.

En Minimes, CREPELLE avec 36,55 se classait 23<sup>o</sup> sur 36, et en Benjamins FONTAINE avec 27,65 terminait 16<sup>o</sup> sur 24.

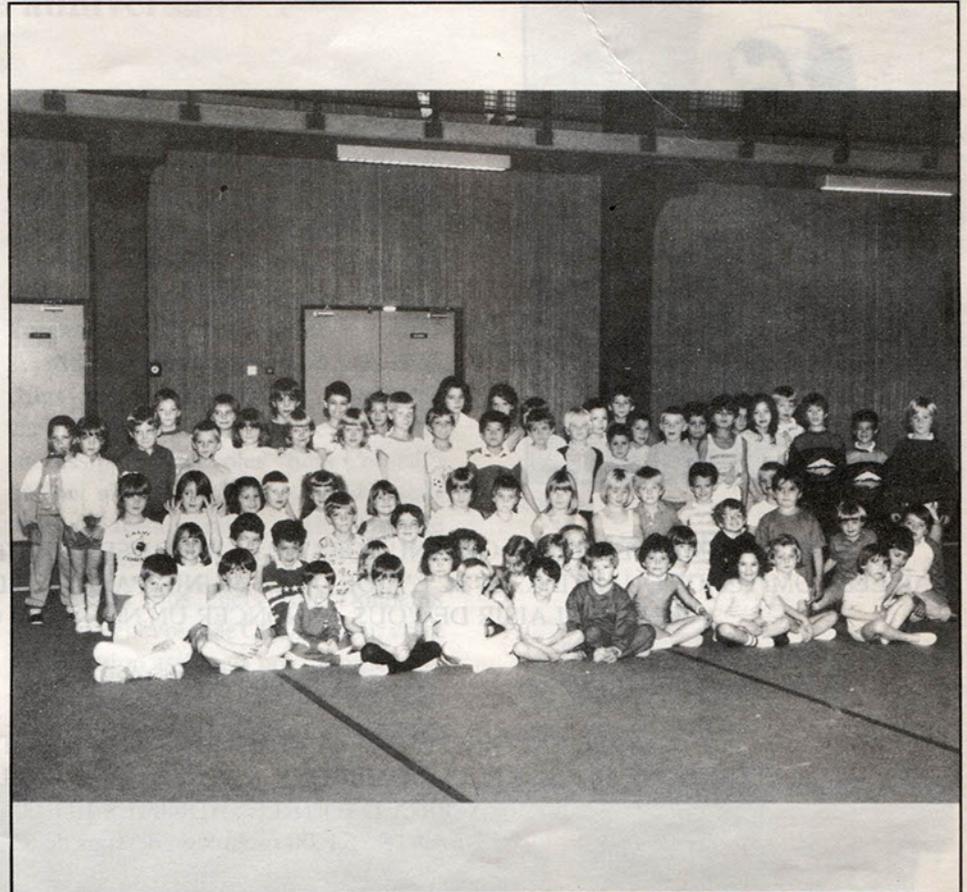
Ces très bons résultats pour la première compétition de la saison 87/88, laissent espérer de nouvelles satisfactions pour "LA PATRIOTE" dont l'objectif principal est d'améliorer sa 6<sup>o</sup> place obtenue en 86/87 au classement des meilleurs clubs régionaux, et ce grâce à son dynamisme et à la mise en place de nouvelles sections lui permettant de terminer dans les tous premiers.

En effet, pour les très jeunes débutants, la "PATRIOTE" a décidé durant l'inter-saison la création de deux nouvelles sections à savoir :

1 - la "BABY-GYM" dont le principal objectif est axé sur l'éveil et le développement de la maturité des 21 enfants de 4/5 ans qui y sont inscrits.

2 - Une nouvelle section comprenant 53 enfants de 6 à 12 ans, tous débutants, leur donne accès à la gymnastique d'initiation aux agrès, et l'apprentissage des éléments de base et ceci tous les mercredis matin.

3 - A ces deux nouvelles sections vient s'ajouter l' "Ecole de Gym" qui pour sa 4<sup>o</sup> année d'existence fournit une



base importante et solide aux 84 enfants de 5 à 10 ans qui la composent et ce dans l'apprentissage des fondements de la GYM.

A ces trois sections d'apprentissage et de formation, d'un effectif de 159 enfants, il y a lieu d'ajouter environ 100 gymnastes, garçons et filles, qui en compétition représenteront et nous l'espérons brillamment la "PATRIOTE" en catégories "Benjamins", "Minimes", "Cadets", "Juniors/Seniors" soit 6 équipes masculines et 8 équipes féminines.

Le 6 Décembre prochain la "Patriote" organise dans sa magnifique Salle Gustave Sandras, rue Eugène Guillaume à Croix, le "Parcours n° 1" première compétition pour les jeunes gymnastes de l'Ecole de Gym. Le Comité vous y attend

nombreux pour y encourager nos jeunes enfants.

Pour terminer, il serait injuste de ne pas remercier de leur dévouement et de leur compétence les nombreux moniteurs qui chaque jour, permettent à "LA PATRIOTE" d'exister et de remporter de nombreux succès.

Enfin nous vous rappelons que depuis Mars dernier, une section de "TRI CHI CHAM" est intégrée aux activités de la "PATRIOTE". Cette gymnastique d'origine chinoise tire ses racines des Arts Martiaux en développant particulièrement l'énergie interne. Les cours ont repris les Lundis et Vendredis de 19 H 30 à 21 heures, jours et heures où un responsable se tient à votre disposition pour les inscriptions.



## QUARTIER CROIX CENTRE

La réunion trimestrielle de rentrée du Comité de Quartier de Croix Centre s'est tenue, le 17 octobre 1987, en la salle du Foyer, rue de l'Ouest, en présence de MM. DEBEUNNE, maire, RAMEAUX et DUQUESNE, adjoints, Mme BLOCH, conseillère. M. BLOUET, adjoint, s'étant fait excuser pour raisons professionnelles.

Divers points correspondants aux préoccupations des habitants étaient à l'ordre du jour.

Une campagne "Sécurité 2 roues" va être entreprise par les services de Police, qui opéreront un contrôle plus strict dans les lieux de stationnement de ces engins : collèges, Maison pour Tous, stades, etc.

M. DEBEUNNE annonça, au sujet du stationnement, la jonction prochaine des parkings situés rue Holden et avenue Le Nôtre, ce qui permettra de libérer de nombreuses places sur la voie publique. Le Maire fait observer que cet investissement, à la rentabilité nulle, s'inscrivait dans la bonne volonté des 3 Suisses envers son voisinage. Y seraient associés la réouverture du chemin de halage, rue Holden, et la réfection du square à l'angle de la Résidence du Parc.

La propreté de la rue de la Gare et la nécessité de l'élagage des arbres du club "I.H.F." sont ensuite évoquées. D'autre part, le projet de construction d'un nouveau collège dans ce secteur laisse en sommeil toute modification du plan de circulation de ce quartier, dont cependant le carrefour avenue Hannart et rue du Creusot mériterait un élargissement plus rapproché dans le temps, côté pair, afin de faciliter l'accès vers la gare et le parking nouvellement ouvert.

La voie ferrée, avenue Hannart, plus guère en service, laisserait place à une aire de stationnement, ce qui ne devrait toutefois pas empêcher une réfection rapide des passages protégés et un éclairage convenable de cette artère, entre le pont du canal et le tunnel.

A la demande d'habitants, un service de dépôt d'encombrants "légers" pourrait être envisagé, à l'essai, au dépôt municipal, rue Louis Brodel, pour ceux dont les petits travaux d'aménagement ne nécessitent pas le volume de bennes louées.

Parmi les questions diverses évoquées en fin de réunion, citons : la

circulation, rue Dupleix - Chaussées défoncées - Fumées d'Intermarché - Dépôts de matériaux appelés pudiquement "queues de chantiers" - Plaques de rue (Dupleix, Chasse, Duquennière) - Occupation du parking "Poids lourds" par "Poids légers" - Numérotation des maisons.

### ENFANCE ET VIE

Afin de répondre pour sa part et très concrètement aux demandes qui se pressent toujours plus nombreuses au siège de l'Association, l'équipe locale du Mouvement Humanitaire ENFANCE ET VIE a décidé d'axer ses actions de fin d'année 1987 sur l'accompagnement et le financement d'opérations chirurgicales cardiaques pour des enfants qui, faute de structures médicales suffisantes et d'équipes spécialisées, ne peuvent trouver dans leurs pays, les interventions et les soins qui leur donneront comme aux autres enfants, un avenir à vivre.

C'est entre autres en faisant fond sur le sens de la solidarité et l'enthousiasme des jeunes, donc en concernant les Etablissements Scolaires de CROIX que l'équipe locale ENFANCE ET VIE compte bien trouver les familles qui accueilleront les enfants à opérer, pendant les six semaines de leur séjour en FRANCE, et les financements propres à assurer les frais hospitaliers et médicaux.

Des enfants ont déjà été accueillis par une famille de CROIX. D'autres attendent et viendront si d'autres familles d'accueil se proposent et si les financements sont trouvés : Une chaîne de vie qu'on ne peut interrompre, qui attend de nouveaux maillons.

Pour tous renseignements : Mr. VERMEULEN, tél. : 20.98.77.74, Mme LEROUX, tél. : 20.72.14.93

### FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DE CROIX

Tous les ans, à la même date environ, les Associations Croisiennes d'Anciens Combattants, organisent leur banquet.

Pour la première fois, la FRATERNELLE de CROIX organisa son banquet annuel pour ne pas rester en reste vis-à-vis des sections voisines.

Pour marquer le coup, l'équipe dirigeante offrit un repas gratuit à tous ses adhérents et de moitié prix pour les conjoints, pour les accompagnants, le prix fut modeste.

Cette première manifestation eut tout son éclat par la qualité du repas et de l'organisation qu'elle demanda. Devant ce succès sans précédent, le prochain banquet fut reconduit et la date du 09 OCTOBRE 88 retenue ; cette fois-ci ce sera au Foyer du Crêchet, la salle étant plus grande et plus pratique pour le coin cuisine.

Par la même occasion, nous tenons à informer les Croisiens et les Croisiennes que nous organisons notre prochain **Thé DANSANT LE 21 FEVRIER 1988 à la SALLE DES FETES GUSTAVE DEDECKER de 15 heures à 20 heures avec le même orchestre.**



## Club des anciens du Football

“Pour une première, ce fut une première et une réussite”.

Cette réunion du dimanche 20 SEPTEMBRE, laissera un excellent souvenir à nos sympathiques couples de danseurs, qui se rendirent nombreux à la salle des Fêtes Gustave DEDECKER, pour assister à notre premier “THE DANSANT”.

Le ciel bleu - Le SOLEIL et le dynamique orchestre “Yvon JUILLET” nous firent oublier durant quelques heures, tous les soucis de la vie. Nul ne pouvant arrêter les aiguilles, laissons à présenter s'égrener les dernières heures de 1987. Elles permettront d'offrir à nos membres sociétaires, le traditionnel “COLIS de NOEL” Toutes les douceurs qu'il contiendra, seront enrobées des vœux bien sincères que nous formons pour tous pour 1988. Santé - Bonheur - au sein de la Société. Celle-ci toujours dynamique, envisage déjà des projets de sorties-rencontres pour l'an nouveau.

Apportez nous vos idées - vos suggestions - et venez nombreux à nos réunions mensuelles qui ont toujours lieu le premier samedi du mois à 17H30 “Café le CORONA” 9 rue du Professeur Perrin. CROIX. vous serez tous les bienvenus.

C'est dans un esprit bien sportif que nous vous y attendons et nous vous disons bien sympathiquement.

“A BIENTOT”

\*  
\* \*

## Union Commerciale COURBET-CROIX BLANCHE-ST-PIERRE

Créée en début d'année, et déclarée en Préfecture le 19 Janvier 1987, la nouvelle Union Commerciale Courbet - Croix Blanche - St-Pierre vous souhaite la bienvenue dans ses Commerces et Quartiers. Son slogan : “L'ACHAT PLAISIR”.

Composée déjà de plus de 35 Adhérents, cette Union unit ses efforts pour animer et rendre plus agréable la vie commerçante de ses rues.

L'Union a déjà porté ses fruits, et plusieurs opérations ont été réalisées. En effet, dès le mois d'Avril, elle a organisé une tombola dont le 1er lot était un Voyage de 8 jours pour 2 personnes aux Baléares ; 1 radio-cassette stéréo, une magnifique Cafetière électrique, et 50 Bons d'Achat de 50 F.

En Septembre 87, elle a repris en mains l'organisation de la traditionnelle Braderie Courbet - Croix Blanche, qui fut une réussite malgré les intempéries. Plusieurs Forains ayant reconnu la bonne organisation de cette manifestation, ont promis de revenir l'an prochain, mais encore plus nombreux.

Puis ce fut la Fête des Allumoirs début Octobre, traditionnellement organisée par la Maison pour Tous. L'Union Commerciale ne voulant rien changer à leur façon de faire, mais désirant s'y associer, a décidé d'offrir en plus aux enfants des quartiers Croix Blanche - Le Créchet - Courbet - St-Pierre, 200 lampions, ainsi qu'un magnifique Feu d'Artifice (avec la participation de la M.J.C.), créé, installé et tiré par le Président de cette Union Commerciale.

Ce spectacle, très apprécié par de nombreux spectateurs, termina de façon féérique cette soirée, en apothéose !

Vu l'enthousiasme rencontré auprès des Croisiens de nos quartiers, l'Union Commerciale prépare d'ores et déjà son animation pour les Fêtes de fin d'année : - Illuminations..., Décorations..., Opération “CADEAUX” (plus de 500).....

A vous de venir les découvrir.

A très bientôt !

L'Union Commerciale Courbet-Croix -Blanche - St Pierre, c'est :  
“L'ACHAT PLAISIR”.

**COMMENT BENEFICIER DE LA TELEALARME  
POUR LES PERSONNES AGEES, MALADES, HANDICAPEES,  
ISOLEES A LEUR DOMICILE, QUI SOUHAIENT Y DE-  
MEURER MAIS CRAIGNENT ALORS POUR LEUR SECURITE  
PHYSIQUE OU MORALE, LA TELEALARME EST UNE SOLU-  
TION QUI PEUT-ETRE EFFICACE ET LEUR RENDRE  
SERVICE.**

**POUR OBTENIR L'INSTALLATION DE CET EQUIPEMENT,  
LES PERSONNES INTERESSEES DOIVENT CONSTITUER UN  
DOSSIER EN S'ADRESSANT AU CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE DE CROIX, RUE LEON-DEJARDIN  
(TEL.:20.70.87.94) OUVERT DE 8H A 12H ET DE 13H30 A 18H  
SAUF MERCREDI ET SAMEDI APRES-MIDI**



## COMITE DE QUARTIER SAINT-PIERRE



Les réunions plénières de notre Comité de Quartier sont toujours bien suivies et le nombre d'habitants qui y participent prouve, s'il en était besoin, l'efficacité de tels Comités. En effet, chacun peut s'y exprimer et faire part de ses desiderata. Toutes les demandes exprimées sont notées et transmises en Mairie. Bien sûr, toutes ne peuvent être prises en compte, du moins dans l'immédiat, mais le Comité reste cependant vigilant pour que les améliorations souhaitées soient étudiées et ne restent pas lettre morte.

En juillet dernier, c'est loin déjà, a eu lieu l'opération "débaras de grenier". Certains participants ont peut-être été contrariés ou surpris du règlement imposé. Celui-ci ne dépend pas de nous, mais de décisions supérieures prises pour

éviter les abus et l'écoulement de certains recels. Nous ne pouvons que nous incliner.

Qui ne se souvient aussi du bal du 14 juillet, Place de la Liberté. Il était organisé par la Ville de CROIX et le Comité. Ce bal a eu son succès habituel, d'ailleurs la clémence du temps incitait à cette soirée détente.

Tout cela est déjà du passé. Mais, pour la période qui vient, le Comité est bien décidé à continuer son action. Un gros travail est prévu par la Municipalité : l'aménagement de la Place de la Liberté. Les réponses au questionnaire distribué chez chaque habitant ont été regroupées et transmises en Mairie. Une délégation du Comité doit participer à l'étude d'un projet des Services Techniques de la Ville. Elle sera porteuse des souhaits

exprimés.

Lors de la dernière réunion du 24 octobre, c'est la rénovation du Bas Saint-Pierre qui était à l'Ordre du Jour, notamment le Fort Boulanger. Les habitants de ce Fort étaient d'ailleurs venus en nombre. Mr. le Maire a promis une concertation avec les propriétaires ou locataires intéressés. Les problèmes sont nombreux car il s'agit de propriétés privées, mais avec la bonne volonté des uns et des autres, il sera possible d'améliorer ce petit coin de Croix, comme d'autres l'ont déjà été. C'est promis.

Les réunions plénières sont toujours annoncées dans la presse locale et des invitations sont distribuées. Répondez-y nombreux...





## Confédération Syndicale du Cadre de Vie

Permanences : Premier Jeudi du Mois de 17h30 à 18h30 à l'Office Culturel, 68 rue Jules Guesde.

Le Logement, la Santé, la Sécurité Sociale, l'Enseignement, étaient à l'ordre du jour de la rencontre du 17 octobre dont nous vous faisons un résumé :

**Logement :** La réhabilitation des 21 MAISONS de la rue St Jacques est terminée. Il a fallu 4 ans et beaucoup de ténacité à la C.S.C.V. et aux habitants. Un petit pas dans la concertation a été fait.

De manière générale, les locataires du CAL/PACT se plaignent du mauvais entretien, et, la C.S.C.V. s'interroge. La Mission de ce dernier consiste-t-elle toujours en l'amélioration des conditions de Logement ?

En Mars dernier, une lettre a été adressée à tous les responsables des groupes politiques du Conseil Municipal, les interrogeant sur le problème des expulsions et sur le droit au logement décent pour les personnes privées de ressources. La C.S.C.V. souhaite un débat sur ce sujet lors d'un prochain Conseil Municipal.

**G.I.L. :** Des pétitions ont été faites face au mauvais chauffage des Allées Lizot et Delmet, logements occupés par des personnes âgées. Un accord avait été conclu entre le GIL et la Compagnie Générale de Chauffe pour assurer 21° cet hiver. Il n'est pas encore réalisé.

**Santé :** l'Action a été centrée sur la défense de la Sécurité Sociale, défense de l'idée de Solidarité qui en est la base, "Payer selon ses moyens pour Recevoir suivant ses besoins", on en est loin avec la suppression des 100 % pour de nombreux assurés et les remboursements à 40 % pour les vignettes bleues.

Plusieurs actions ont été engagées avec d'autres Organisations pour défendre ce droit à la Santé. Distribution de tracts, entrevues aux députés, articles de presse, cartes pétitions, participation aux Etats Généraux régionaux et nationaux.

**Enseignement :** A partir d'expériences vécues dans un autre secteur, les participants ont pu constater qu'il était possible de faire face à l'échec scolaire, comment, dès la maternelle mettre le jeune enfant dans les conditions pour apprendre à lire ce qui est essentiel !. L'importance est soulignée d'une véritable inter-action entre l'Ecole, le Famille, le Quartier, pour que l'enfant se sente compris dans toute sa personne, avec son environnement naturel et affectif, avec parfois des difficultés matérielles dues au logement ou à des conditions d'existences difficiles.

Pour cela, il est indispensable que les Enseignants et les Parents se connaissent et s'apprécient mutuellement. Ces contacts sont facilités quand ils se font hors du cadre scolaire.

### VENIN

Ses cheveux blonds bouclés, donnaient à son visage  
Les traits d'un angelot qu'on voit sur les images.  
Sa mine efféminée le rendait plus gracieux  
Pour les petits "dealers", il fut une proie facile.  
En sortant de l'école, pour jouer au plus grand  
Avait tendu la main vers ces petits truands.  
Pour des rêves insensés, il s'était laissé faire  
Sans penser un instant, qu'il partait vers l'enfer.  
Le cerveau embrumé, nauséux, bouche amère  
Il se sentait mourir et pensait à sa mère  
Pauvre mère adorée qu'il avait tant déçue  
Qui l'avait mis en garde et qu'il n'avait pas crue.  
Il s'éloignait, rasant les murs de sa petite ville  
Recherchant au hasard, pour trouver un asile.  
Dans un coin de campagne, où je me promenais  
Je le découvris là, tout seul, abandonné.  
Suant, geignant dans un coin de hangar  
Tout comme un chien battu, malheureux,  
l'air hagard  
Et tout en grelottant, ne sachant comment faire  
Il se mit à genoux et s'étendit par terre.  
Je m'approchais de lui et tout en me penchant  
J'essayais son visage lui parlant tendrement  
Il me tendit la main, que je pris doucement  
Pour toujours s'endormir en murmurant "Maman"  
Je le revois, gisant, auprès de son cartable  
Je garde en ma mémoire, cette scène lamentable  
Du pauvre adolescent qui avait cru un jour  
Que cette drogue infecte remplacerait l'amour.

J. LEFEBVRE